



Litige incident léger voiture

Par **Freeman321**, le **05/05/2019** à **23:32**

Bonjour,rnrnFin novembre, j'ai eu un accident avec une personne du service publique dont je suis responsable mais dû à la légèreté des dégâts, j'ai demander de regler directement le montant des réparations. Cette demande avait été validée par une personne du service juridique de la mairie dont j'attendais son retour. rn7 mois plus tard, je reçois un message de mon assurance sur ce fameux accident,donc, la mairie a fait appel à son assurance sans me faire part! Et le plus surprenant est le montant des réparations déclarées à 1500€ alors qu'il y avait aucune casse!!rnrnQue puis je faire ? sachant qu'il y a eu un début constat sans ma signature rnrnMerci

Par **chaber**, le **06/05/2019** à **07:34**

Bonjourrnrnun salarié du service public ou d'une entreprise n'a aucun pouvoir de décision d'un accord amiable ou non.rnrnLe montant des dommages a été entériné par un expertrnrnDéclaration de sinistre à votre assureur